

EXTRAIT DU REGISTRE
 DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 18 JUIN 2024

N° d'ordre : DEL 25-06-2024

Objet de la délibération :
 Reprise définitive des résultats de
 2023 sur le budget primitif 2024

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 23
 Présents : 18
 Pouvoirs : 4
 Votants : 22

Date de la convocation :
 10/06/2024

Date de publication en ligne :
 25/06/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit juin à 20h00, les membres du Conseil municipal de la ville d'ABLIS se sont réunis, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-François SIRET, Maire.

Présents : Jean-François SIRET, Claire AGUILLON, Clarisse CHALARD, Daniel COQUELLE, Béatrice HONDARRAGUE, Alain LELARGE, Christiane CHILLAN, Thierry PARNOT, Francine JACQUET, Sylvie DESAGE, Sindy ABGUILLERM, Arnaud JULIEN, Estelle THIERCELIN, Adeline LE, Tristan PIOLI, Laurence ROQUES, Gaëlle LAME, Steven AUBOIS.

Absents excusés : Jean-François DELARUE, qui donne pouvoir à Alain LELARGE, Laurent ALLEAUME, qui donne pouvoir à Béatrice HONDARRAGUE, Francine BERTRAND qui donne pouvoir à Steven AUBOIS, Thierry GUEFFIER qui donne pouvoir à Gaëlle LAME, Jean-Marc BENTOURE.

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Steven AUBOIS

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu le compte de Gestion et le compte administratif pour 2023,

Vu l'avis de la commission finances et ressources humaines du 04/06/2024,

ENTENDU l'exposé de Mme Aguillon,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à la MAJORITE de ses membres présents ou représentés, 4 ABSTENTIONS : F. BERTRAND, T. GUEFFIER, G. LAME, S. AUBOIS,

DECIDE d'accepter la reprise définitive des résultats 2023, de la façon suivante :

Section de fonctionnement :

* Dépenses		4 576 949,52	
* Recettes	4 985 266,25		
* Excédent 2022 reporté	1 047 619,72		6 032 885,97
			}
A - Excédent de fonctionnement		1 455 936,45	

Section d'investissement :

* Dépenses		610 360,37	
* Déficit 2022 reporté		699 009,66	1 309 370,03
			}
* Recettes	1 766 537,00		

B – Excédent d'investissement 457 166,97

Résultat de clôture de l'exercice :

C – Excédent (A+B) 1 913 103,42

Restes à réaliser en investissement :

Dépenses 272 016,65

Recettes 80 782,14

D - Ecart RAR -191 234,51

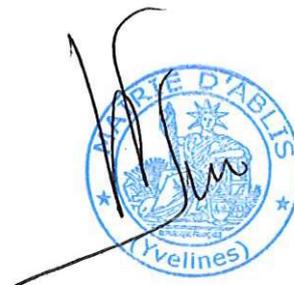
RESULTAT DEFINITIF :

E - EXCEDENT (C-D) 1 721 868,91

AFFECTATION DU RESULTAT :

001 Excédent d'investissement	457 166,97	(B)
1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	0,00	}
002 Résultat de fonctionnement	1 455 936,45	

Le Maire
Jean-François SIRET



Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Versailles, 56 avenue de Saint Cloud, 78 011 Versailles, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État, ou par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.